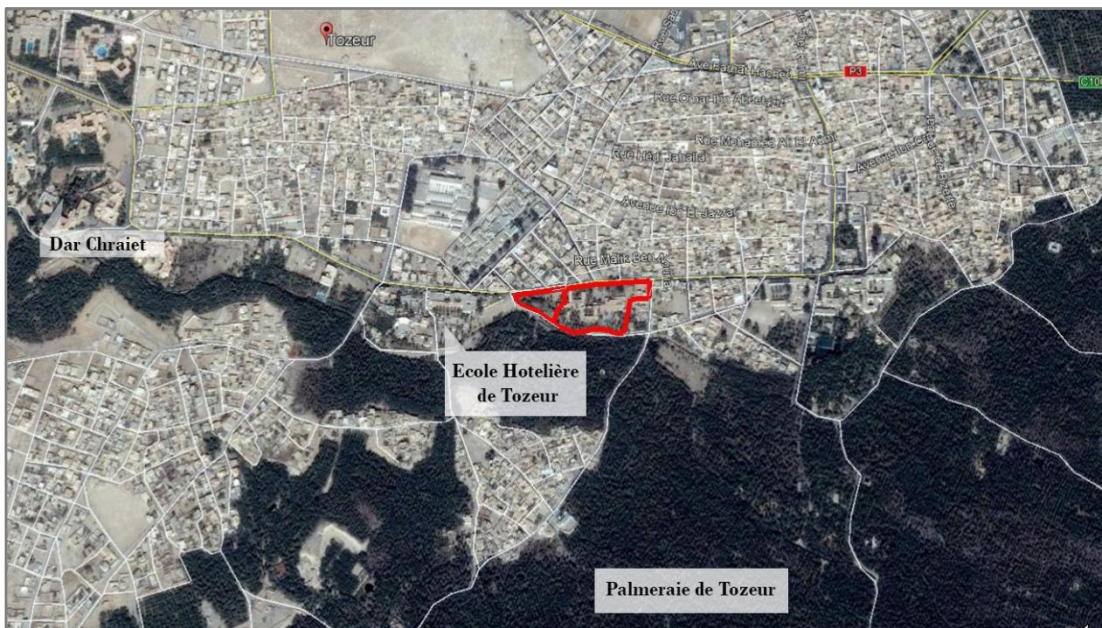


Avis de Vente au plus offrant A.O N° 29/2018 (2,3 Hectares à Tozeur l'Ex Hôtel Le Continental)

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de la Société «LES HIRONDELLES » D'un (01) terrain abritant l'Ex Hôtel Le Continental sis à **TOZEUR** (en Lot unique) :



- Terrain sous forme d'un îlot trapézoïdal avec un bâtiment R+1 au dessus (Ex Hôtel)
- Superficie du Terrain : 23.000 m² environ
- Superficie couverte : 8.500 m² environ
- Titres Fonciers : 1316 Tozeur et 1496 Tozeur
- Adresse : Avenue Aboul El Kacem Chabbi – Tozeur, au sud du centre ville et donnant directement sur la palmeraie de Tozeur
- Situation du Bien immeuble: Le terrain donne sur l'axe principal et touristique de la ville de Tozeur, Avenue Aboul Kacem Chabbi, reliant le centre de la Médina à la zone touristique et situé à proximité du musée « Dar Chraït ».

Il est limité du côté Sud par une voie touristique et la palmeraie de Tozeur, du côté Est par la route touristique qui mène vers " Bled el Hadhar" le Zoo et du côté Ouest par l'Ecole Hôtelière de Tozeur.

▪ **Vocation : Zone Touristique UT.**

Le terrain sur lequel est bâti l'Ex-Hôtel a fait l'objet de deux études de réaménagement par des bureaux d'études architecturales et ce en 2008 et 2013. La première étude avait pour objet l'élaboration d'un projet de rénovation de l'hôtel existant, la réalisation d'un ensemble immobilier et un ensemble commercial et culturel et la deuxième visait la construction d'un projet de réalisation d'unités hôtelières, d'espaces commerciaux et d'une clinique.

Les bâtiments ont subi des effets de dégradations.

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques. Ils relèvent de la propriété de la société de promotion immobilière «Les Hirondelles » société confisquée propriété de l'Etat tunisien.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **11 Juin au 30 Juillet 2018**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°29/2018
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Cinquante mille dinars (50 000 DT)**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 31 juillet 2018 à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **10H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**